

## Quand la France s'éveille à la médecine chinoise

« **CEUX** qui ne savent pas manger ne savent pas vivre. » Cela pourrait être l'un des préceptes d'une diététique occidentale en gestation. C'est plus exactement l'une des clés de voûte de l'ancestrale médecine chinoise, cette médecine issue de cinq millénaires d'observation du vivant, normal ou pathologique, et qui fait aujourd'hui l'objet d'un engouement croissant, notamment chez les tenants des philosophies orientales, un engouement qui en médecine autorise quelques espoirs mais aussi de nombreuses dérives.

La question, à dire vrai, n'est déjà plus celle de savoir si cette « médecine traditionnelle chinoise » peut ou non avoir une place dans notre paysage sanitaire mais bien celle de savoir quelle est, quelle doit être et quelle sera cette place. La seconde conférence de médecine chinoise qui, du 24 au 26 octobre, vient de réunir à Paris quelques-uns des meilleurs spécialistes de cette discipline – parmi lesquels le professeur Lu Zhizheng de Pékin – a témoigné de l'écho grandissant dans ce que peut, en dehors du pays qui l'a forgée, rencontrer cette médecine traditionnelle. En France, elle intéresse, séduit ou passionne un nombre croissant de professionnels de santé, plus encore de patients.

« Médecine traditionnelle chinoise » ? Trop souvent réduite à l'acupuncture, qui fut longtemps, il est vrai, sa tête de pont en Occident, cette médecine réunit différents chapitres thérapeutiques, parmi lesquels la phytothérapie, la diététique, les massages et la gymnastique *qi gong*. Face aux certitudes occidentales et scientifiques, elle ne craint pas de se présenter comme une « médecine à part entière » fondée sur différents principes ou concepts, comme ceux du ying et du yang, la théorie des cinq mouvements, la physiologie et la pathologie des organes et des méridiens. Elle explique encore avoir pour objectif, au-delà de la maladie et de son traitement, « de restaurer l'équilibre de l'être humain » et pouvoir sans difficulté être associée à d'autres médecines développées sous d'autres latitudes ; ses adeptes font enfin valoir qu'elle permet à un quart de la population mondiale « d'avoir un niveau de santé très satisfaisant et une espérance de vie équivalente à celle des Occidentaux ».

On estime aujourd'hui en France à environ quatre mille le nombre des médecins pratiquant officiellement, de manière exclusive ou non, l'acupuncture. Les responsables de la branche européenne de l'association mondiale de médecine chinoise évaluent à près de dix mille le nombre de profession-

nels de santé, docteurs en médecine ou non, se situant dans cette mouvance souvent encore perçue comme sulfureuse au sein du monde hospitalo-universitaire. Ils ajoutent que la première section universitaire de médecine chinoise est ouverte en Grande-Bretagne et que, dans notre pays, certaines mutuelles commencent à prendre en charge le remboursement des actes prescrits dans ce cadre non officiel. Mais le rapprochement va d'ores et déjà plus loin. Certains services hospitaliers proposent des prises en charge obstétricales sous acupuncture. D'autres équipes médicales, comme à Rodez, s'apprêtent à avoir officiellement recours à cette pratique pour libérer des toxicomanes de leur dépendance.

### OBSTACLES ADMINISTRATIFS

« Les spécialités médicales directement concernées par la médecine traditionnelle chinoise sont nombreuses, à commencer par la rhumatologie pour sortir enfin du recours systématique des corticoïdes, l'ORL ou encore l'anesthésie-réanimation », a expliqué au *Monde* le docteur Patrick Richer (Annecy), président de la branche européenne de l'Association mondiale

de médecine chinoise. Mais il faut souligner que le socle principal de cette médecine réside dans l'usage thérapeutique des plantes, la phytothérapie, et que cette pratique n'autorise, compte tenu de son efficacité, et donc de sa toxicité potentielle, aucune approximation, aucun écart. La moindre erreur en phytothérapie peut faire beaucoup plus de dégâts que l'acupuncture. » En dépit de l'offre des professionnels et de la demande des patients, la pratique réglementée de la médecine chinoise se heurte, en France, à de nombreux obstacles administratifs. Seul un diplôme universitaire médical d'acupuncture autorise une pratique qui, sous ses autres appellations, demeure a priori hors la loi. C'est dire si la complémentarité vantée, et souvent réclamée, par les tenants de cette médecine est encore loin d'avoir trouvé les bases de sa démonstration scientifique.

L'autre obstacle tient à la caractéristique de cette médecine qui privilégie l'individu, l'être souffrant, et qui fait de chaque patient un cas véritablement particulier. Poussé à l'extrême, ce principe complique considérablement, comme dans le cas de l'homéopathie, la mise au point d'études

scientifiques de grande ampleur visant à déterminer l'efficacité de telle ou telle thérapeutique. De fait, la complémentarité entre médecine chinoise et occidentale, si elle n'est nullement invraisemblable, apparaît encore difficile à établir en fonction des critères rationnels sur lesquels s'est, depuis un peu plus d'un siècle, bâtie la médecine moderne. De la même manière, on voit encore mal quelles passerelles permettront de réunir le traditionnel « signes, diagnostic, traitement » occidental de la lecture faite par les praticiens de médecine chinoise, et qui remonte toujours plus en amont dans l'enchaînement des causalités conduisant au pathologique.

Difficile, le rapprochement est pourtant plus que jamais nécessaire. D'abord parce qu'il n'est pas hétérodoxe d'imaginer que la science médicale occidentale pourrait s'enrichir dans l'analyse des pratiques et de la pharmacopée chinoise. Ensuite parce que le courant et l'intérêt grandissants pour ces pratiques autorisent, en marge des amphithéâtres, des commerces fructueux autant que charlatanesques.

Jean-Yves Nau

### Déclaration par Calligaro

